



## IBET® 2020 - FOCUS SECTEUR DES TRANSPORTS

IBET® TRANSPORTS 2020

**0,74**

**ALERTE**

Hausse de 7 points par rapport à 2019

COÛT MOYEN ANNUEL DU MAL ÊTRE  
AU TRAVAIL PAR SALARIÉ ET PAR AN

**13 780€**

en baisse par rapport à 2019 dont 8 480€ de maîtrisables

Ce secteur regroupe deux activités qui sont liées et complémentaires. Le transport – logistique regroupe l'ensemble des métiers qui sont nécessaires au cheminement de marchandises. En passant par l'étape de la préparation, puis par l'étape de l'expédition et enfin l'étape finale de la réception par le client.

l'IBET® révèle un coût global du désengagement réciproque employés/salariés et de la non-disponibilité (arrêts de travail de santé), de **13 780 €** par an et par salarié, un montant décroissant d'environ -5080€ par rapport à 2019 en données comparables.

Sur ces 13 780 €, 62% (soit **8 480 €**) sont des coûts maîtrisables pour atteindre le niveau haut de « bonne pratique » de l'IBET® (0,90) des entreprises qui décident d'agir sur la SQVT (Santé & Qualité de Vie au Travail).

La sinistralité du secteur des Transports, de 3,9 jours par salarié par an, est supérieure à la moyenne pour l'ensemble des secteurs, qui s'établit à 3,2 jours.

Cet écart de +0,7 jour s'explique principalement par un très fort taux d'absence pour les accidents du travail (3 jours par salarié par an, contre 2,3 jours pour l'ensemble des secteurs), ainsi qu'un taux d'absence au titre de la sinistralité sur les temps de trajet supérieur à la moyenne de 25% (0,5 jour par an contre 0,4 jour pour l'ensemble des secteurs).

La fréquence des accidents mortels est forte sur ce secteur. Regroupant entre 2 et 2,5% des salariés du régime général, il référence plus de 10% des accidents mortels reconnus. La pénurie de conducteurs et l'augmentation du fret routier intensifient le travail des conducteurs, pouvant générer fatigue et stress propices aux accidents routiers.

Selon l'enquête Everest, la population des conducteurs routiers est à risque sur le plan des maladies cardiovasculaires et autres pathologies (diabète...).

Les difficultés récurrentes sur le terrain de prendre des repas équilibrés à des horaires réguliers et/ou de gérer ses temps de repos et de sommeil sont autant de facteurs propices à l'apparition de ce type de maladies.

Les désengagements employeurs sont 16 % plus importants que ceux des salariés.